

CONSEIL DÉPARTEMENTAL RÉUNION DU 11 FÉVRIER 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VI - Commission Attractivité et équilibre territorial : promouvoir l'attractivité et l'équilibre du territoire

N° 2026_02_CD_0011

Rapporteur : Monsieur Gilles Piton

DÉLIBÉRATION

Objet : 6 - PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ ET L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

6-2 - Développement

Dispositif de soutien aux investissements des communes - Date limite de dépôt en 2026

Présent(e)s : Florence Dabin, Marie-Josèphe Hamard, Jean-François Raimbault, Régine Bricchet, Gilles Piton, Françoise Damas, Xavier Testard, Marie-Pierre Martin, Yann Semler-Collery, Roselyne Bienvenu, Gilles Leroy, Marie-Paule Chesneau, Gilles Grimaud, Véronique Goukassow, Guy Bertin, Nooruddine Muhammad, Franck Poquin, Corinne Bourcier, Élodie Jeanneteau, Vincent Guibert, Natacha Poupet-Bourdouleix, Aglaé de Beauregard, Jeanne Behre-Robinson, Aline Bray, Christelle Cailleux, Emmanuel Capus, Odile Corbin-Magda, Sophie Lebeau-pin, Florence Lucas, Alain Maingot, Pascal Raimbault, Didier Rousseau, Richard Yvon

Excusé(e)s : Véronique Maillet, Patrice Brault

Absent(e)s : Philippe Chalopin pouvoir à Florence Dabin, Richard Cesbron pouvoir à Aglaé de Beauregard,
excusé(e)s : Bruno Cheptou pouvoir à Élodie Jeanneteau, Jocelyne Martin pouvoir à Vincent Guibert, Grégory Blanc pouvoir à Christelle Cailleux, Isabelle Devaux pouvoir à Guy Bertin, Julien Guillant pouvoir à Richard Yvon

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment sa troisième partie consacrée aux Départements,
- Vu** le règlement d'aide modifié « Dispositif départemental de soutien aux investissements des communes », adopté par délibération du Conseil départemental n° 2021_05_CD_0056 du 17 mai 2021,
- Vu** les délibérations de la Commission permanente n° 2022_02_CP_0019 du 2 février 2022 et n° 2024_12_CP_0032 du 5 décembre 2024 ayant respectivement approuvé les modèles-types de convention d'attribution de subvention et d'avenant de prorogation ;
- Vu** l'arrêté de la Présidente n° 2025_09_AR_0453 du 24 septembre 2025 conférant délégation de signature à M. Wilfried Verna, Directeur général des services départementaux,
- Vu** le rapport – cité en objet – de la Présidente du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **complète le règlement d'aide « Dispositif départemental de soutien aux investissements des communes », adopté par délibération du Conseil départemental n° 2021_05_CD_0056 du 17 mai 2021, en fixant la date limite de dépôt des demandes de subvention pour l'année 2026 au 31 décembre 2026.**

**Pour la Présidente et par délégation,
le Directeur général des services départementaux
Wilfried Verna**